

LE DEVOIR

VOL. XCI - N° 25

LE MARDI 8 FÉVRIER 2000

87c + TAXES = 1\$

JEAN DION

DANS LA MIRE DE YELENA
PAGE B 6

LE MONDE

ASSASSINAT À BELGRADE
DU MINISTRE DE LA
DÉFENSE DE MILOSEVIC
PAGE B 5

LES ACTUALITÉS

MONTRÉAL AURA TROIS
CENTRES AMBULATOIRES.
COÛT: 115 MILLIONS
PAGE A 2



«Une île, une ville»

Bourque tente d'imposer sa stratégie à Québec

FRANÇOIS CARDINAL
LE DEVOIR

Pierre Bourque est pressé. Il exige de la ministre Louise Harel le dépôt d'une loi-cadre sur un «nouveau partenariat» entre Québec et Montréal à l'automne 2000, afin que tout soit réglé seulement 24 mois plus tard: fusion de Montréal et ses banlieues, création du Conseil métropolitain, mise en place d'une fiscalité d'agglomération, distribution par Québec d'une portion des recettes de la TVQ à la métropole, alouette.

C'est un véritable plan d'action assorti d'un échéancier serré et de revendications très précises que le maire de Montréal, Pierre Bourque, a transmis à Louise Harel, la ministre des Affaires municipales et de la Métropole. Dans une lettre datée du 10 janvier adressée à la ministre, dont *Le Devoir* a obtenu copie, le maire propose «la mise en œuvre d'un nouveau partenariat entre le gouvernement du Québec, la Ville de Montréal et la région métropolitaine».

Selon M. Bourque, «une stratégie précise et articulée» passe par le dépôt à l'Assemblée nationale d'une loi-cadre, au plus tard à l'automne 2000, définissant le contenu de la réforme de la métropole dans toutes ses dimensions avec un échéancier de réalisation de deux ans.

Pour agir rapidement, le maire propose la mise sur pied de deux comités de réorganisation ayant une obligation de résultat avant le 1^{er} juin 2000. M. Bourque demande à ce que ces deux comités aient à leur disposition «un budget spécial d'études techniques et de consultation de la population» à hauteur de deux millions de dollars. «La participation du gouvernement est indispensable (1 000 000 \$), de même que celle des banlieues (300 000 \$) et des autres villes de la RMR (300 000 \$). La Ville de Montréal s'engage, dès maintenant, à fournir une contribution de 400 000 \$.»

Le premier comité revendiqué par le maire se pencherait sur la réorganisation municipale de l'île de Montréal

VOIR PAGE A 8: BOURQUE

PERSPECTIVES

Quand le char est roi

La commission parlementaire sur la sécurité routière se poursuit sur les chapeaux de roue à Québec, alors que le CAA-Québec compte réclamer, jeudi, l'interdiction pure et simple du patin à roues alignées sur la voie publique. Le char est roi et, il veut le rester.

Sur huit roues, ils traversent les rues résidentielles à une vitesse excessive, obstruent les ponts à l'heure de pointe, klaxonnent rageusement, polluent l'air, commandent d'énormes dépenses en infrastructures et causent la plupart des accidents mortels sur le bitume qu'ils sont peu enclins à partager avec d'autres. Quelle nuisance publique que ces adeptes du patin à roues alignées!

Heureusement que le CAA-Québec veille au grain. Dans le cadre de la commission parlementaire sur la sécurité routière, menée par le ministre des Transports, Guy Chevrette, le Club automobile proposera d'interdire le patin à roues alignées sur la chaussée pour le circonscrire au folklore urbain que sont les pistes «multi-usage et cyclables». Même dans les rues de 50 km/h ou moins, «on assiste à des situations où côtoyer un patineur est à toute fin impraticable, l'amplitude des mouvements de ce dernier lui commandant de prendre beaucoup d'espace», sou-

VOIR PAGE A 8: ROI

MÉTÉO

Montréal Ensoleillé. Max: -5 Min: -18
Québec Ensoleillé. Max: -10 Min: -22

Détails, page B 4

INDEX

Annonces B 2 Idées A 7
Bourse B 3 Le monde B 5
Avis publics B 4 Les sports B 6
Culture B 8 Mots croisés B 2
Économie B 1 Politique A 4
Éditorial A 6 Télévision B 7

www.ledevoir.com

Rogers engloutit Vidéotron

HÉLÈNE BARIL
LE DEVOIR



L'offre de Ted Rogers, le patron de Rogers Communications, était tout simplement trop bonne pour la laisser passer, a expliqué hier le président du Groupe Vidéotron, M. Claude Chagnon.

Rogers Communications a mis la main sur Vidéotron pour 5,6 milliards, ce qui lui permet de prétendre au titre de concurrent de Bell Canada dans les secteurs en croissance de l'Internet et de la téléphonie résidentielle.

La transaction annoncée hier, que la rumeur avait déjà claironnée, laisse Vidéotron avec un seul actif, le groupe TVA, qui ne fait pas partie du marché.

L'offre de Ted Rogers, le patron de Rogers Communications, était tout simplement trop bonne pour la laisser passer, a expliqué hier le président du Groupe Vidéotron, M. Claude Chagnon.

Visiblement secoué, M. Chagnon a admis que la décision de vendre l'entreprise fondée par son père en 1964 avait été pénible. «Il a fallu plusieurs jours de réflexion en famille», a dit Claude Chagnon, dont c'était la toute première décision depuis qu'il a pris la place du fondateur à la fin janvier.

Pour sa part, le président de Rogers Communications tentait d'avoir le triomphe modeste. «Il s'agit d'une bonne transaction pour tout le monde», a-t-il dit, en insistant un peu trop sur le potentiel de croissance du Québec et le fait que sa compagnie y est présente depuis 15 ans avec sa filiale de téléphonie sans fil Rogers AT&T.

Les activités de câblodistribution de Vidéotron continueront d'être gérées à partir du Québec, mais c'est à Toronto que se décidera désormais l'avenir de la compagnie québécoise, a admis M. Rogers en entrevue avec *Le Devoir*.

Pour mieux faire passer la perte d'un autre siège social, le gouvernement québécois avait été prévenu la veille de la transaction et une rencontre a eu lieu hier entre le premier ministre Lucien Bouchard, le ministre de l'Économie et des Finances Bernard Landry et le président de Rogers Communications.

Le ministre Bernard Landry a accueilli «plutôt positivement» la transaction. C'était inévitable dans le contexte actuel de concentration de l'industrie, a-t-il fait savoir hier soir.

Selon lui, Rogers a donné l'assurance que les services seront améliorés et que l'emploi augmentera.

Une transaction de 5,6 milliards qui a nécessité plusieurs jours de réflexion en famille, dit Claude Chagnon

Bernard Landry réagit plutôt positivement. C'était inévitable, dit-il.

TVA n'est pas à vendre

PAUL CAUCHON
LE DEVOIR

TVA n'est pas à vendre, soutient Claude Chagnon...même si Rogers aurait aimé l'acheter, ajoute Daniel Lamarre, le président de TVA. Dans la méga-transaction annoncée hier le sort de TVA a immédiatement suscité une foule d'interrogations. Le plus grand télédiffuseur québécois est-il laissé pour compte dans tout ce mouvement?

«Au contraire nous sommes très très contents», soutient Daniel Lamarre au *Devoir*. Parce que nous gardons le même actionnaire de contrôle, la famille Chagnon, qui aime la télévision, qui la connaît et qui écoute vraiment notre produit. Je suis convaincu que Rogers aurait voulu acheter TVA».

Donc c'est Claude Chagnon qui a fait en sorte que TVA échappe à la transaction Rogers-Vidéotron. «Je ne peux pas entrevoir une offre ou

une possibilité semblable pour TVA (à celle annoncée hier entre Rogers et Vidéotron), expliquait Claude Chagnon lors de son passage au *Devoir*. Et puis j'ai le goût de rester en business. Avec TVA il y a un potentiel de croissance et Daniel Lamarre et son équipe ont beaucoup de projets».

Il semble donc clair que Claude Chagnon ne voulait pas tout abandonner et se retrouver très fortuné mais très retraité.

On peut surtout supposer que la vente de TVA à des intérêts canadiens-anglais aurait suscité un tollé que la famille Chagnon voulait éviter à tout prix.

Interrogé sur les nombreuses rumeurs autour de TVA, par exemple celle qui veut que Power Corporation puisse être intéressé par la chaîne de télévision, Claude Chagnon

se fait caustique: «y en a qui disent aussi que Céline Dion attend des jumeaux...Mettons que ça va prendre du temps pour qu'on fasse juste re-

VOIR PAGE A 8: TVA

■ L'éditorial de Serge Truffaut: Coup de câble, en page A 6

VOIR PAGE A 8 ROGERS

L'opposition réclame la tête de Stewart

Pettigrew s'esquive, les fonctionnaires s'expliquent

HÉLÈNE BUZZETTI
DE NOTRE BUREAU D'OTTAWA

Dans un ultime effort pour apaiser la tempête politique qui sévit à Ottawa, les hauts fonctionnaires du ministère du Développement des ressources humaines (DRHC) ont rendu publics hier des documents supplémentaires concernant la gestion laxiste de subventions d'un milliard de dollars. Ce qui n'a pas empêché les libéraux d'être malmenés lors du retour de la Chambre des communes alors que tous les partis d'opposition, sauf le Bloc québécois, ont demandé la démission de la ministre responsable, Jane Stewart. L'ancien titulaire du ministère de DRHC et prédécesseur de Mme Stewart, Pierre Pettigrew, a quant à lui refusé de répondre aux questions des journalistes comme il avait promis de le faire.

Les fonctionnaires de Mme Stewart ont finalement rendu publics hier, après que les journalistes l'ont demandé pendant deux semaines, la liste des 459 pro-

VOIR PAGE A 8: STEWART



Denis Coderre réconforte sa collègue Jane Stewart.

La guerre des écoles

Ultimatum de Legault aux anglophones

Le tiraillement entre les commissions scolaires à propos des écoles soit vides, soit surpeuplées, est passé à un autre niveau hier, alors que le ministre de l'Éducation, François Legault, a de nouveau sommé la Commission scolaire English-Montréal (CSEM) de céder certains de ses édifices à son comparse francophone. Tentant le tout pour le tout, le ministre a menacé la CSEM de recourir à une loi spéciale s'il ne donnait pas suite à ses requêtes avant demain. Les commissaires de la CSEM doivent d'ailleurs discuter cette demande dès ce soir.

■ À lire, page A 3

Dépenses référendaires: Lisée propose la ligne dure

■ À lire, page A 4

■ La clarté: un débat plus nécessaire que jamais, selon Stéphane Dion. À lire en page A 4.

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

ROI

Une voie de moins
en moins publique

SUITE DE LA PAGE 1

ligne dans son mémoire le CAA-Québec, un regroupement de 675 000 automobilistes qui refuse de partager la route avec les huit roues motrices.

Dans les zones à forte densité urbaine comme Montréal, le patin à roues alignées est devenu un mode de transport à part entière en moins de temps qu'il ne le faut pas décaler ses souliers. Même l'Association des transports du Canada l'a reconnu en 1997. Au palmarès des modes de transport les plus rapides, il se classe derrière la bicyclette par une route de retard. Sur des courtes distances, au centre-ville, trois coups de patin s'avèrent même plus efficaces qu'autant de coups de volant pour relier *subito presto* le point A au point B. Peu encombrant, tonifiant pour les muscles fessiers de monsieur et madame tout le monde et de pratique généralement agréable (tout dépend de l'état de la rue), le patin à roues alignées témoigne, à l'échelle microcosmique de la ville, de l'incessante quête de l'humanité pour se doter de moyens de transport rapides et efficaces.

Mais la législation en place ne reflète pas encore cette foudroyante évolution des mœurs urbaines. La pratique du patin est présentement défendue en vertu de l'article 499 du Code de la sécurité routière, stipulant que «nul ne peut faire usage sur la chaussée de patins, de skis, d'une planche à roulettes ou d'un véhicule-jouet». A travers le pays, seul le Québec dispose encore de mesures d'interdiction du patin dans son Code de sécurité routière.

Dans les faits, les policiers n'appliquent pas l'article 499, impuissants qu'ils sont devant la montée du phénomène. Même que certains corps policiers, en harmonie avec leur époque, ont reconnu les avantages indéniables du patin en se dotant de patrouilles à roues alignées.

À l'étranger, les lois et règlements existants sont également imparfaits, et ils suivent lentement l'évolution de mentalités. Selon l'analyse du livre vert, le canevas de base de la présente commission parlementaire, l'État de New York dispose depuis 1996 de la législation la plus complète. Sur la chaussée de la grosse pomme, les patineurs sont soumis aux mêmes droits et obligations que les cyclistes et automobilistes. S'il y a une piste cyclable ou une piste pour patineurs, ces derniers doivent l'emprunter. Le port du casque est obligatoire pour les moins de 14 ans. Le patin est enfin interdit pour tous, une demi-heure avant le lever du soleil et une demi-heure après le coucher, à moins de porter des vêtements de couleur claire ou conçus de matériel réfléchissant.

Dans son livre vert, le ministre Chevrette suggère trois avenues. *Primo*, le statu quo: l'article 499 du Code de la sécurité routière est maintenu, et la pratique est interdite sur la chaussée, ce qui rendra certes impopulaires les policiers contraints de sévir. *Secundo*, la gestion de l'activité par les municipalités: l'article 499 est aboli, et chaque municipalité réglemente l'activité comme elle l'entend, ce qui pourrait donner de sérieux maux de têtes aux patineurs de l'agglomération métropolitaine. *Tertio*, l'accès restreint à la chaussée: autorisation de circuler dans les zones de 50 km/h ou moins et uniquement sur les rues à deux voies ou moins.

À Montréal, il suffit de se pointer le nez dehors à titre de piéton pour constater l'ampleur des dégâts. D'année en année, la voiture gagne du terrain dans la métropole en même temps que des quartiers paisibles se transforment en autoroutes. L'automobiliste ne concède pas un pouce au bipède, il accélère au feu jaune au lieu de ralentir et file le parfait bonheur quand les rues ne sont pas obstruées. À cet égard, la demande du CAA-Québec n'est que le reflet des mentalités du plus grand nombre, qui par hasard se déplace sur quatre et non huit roues, croyant que toute la route lui appartient. Elle est de moins en moins publique, cette voie.



S.V.P. Assurez-vous
de recycler ce papier
journal.

LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du Devoir: www.ledevoir.com

Comment nous joindre?

La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333
Par télécopieur (514) 985-3360
Par courriel redaction@ledevoir.com

L'agenda culturel

Au téléphone (514) 985-3346
Par télécopieur (514) 985-3390

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344
Par télécopieur (514) 985-3340

Les petites annonces
et la publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322
Par télécopieur (514) 985-3340

Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur (514) 985-3390
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean sur le Richelieu, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

ROGERS

Rogers paie l'équivalent de 3300\$ par abonné
pour les activités de Vidéotron

SUITE DE LA PAGE 1

Les membres de la haute direction de Vidéotron, soit quelque 40 personnes, perdront probablement leur emploi, a-t-on pu apprendre, mais aucune autre mise à pied parmi les 5700 employés de Vidéotron ne devrait résulter de la mise en commun des activités des deux plus importants câblodistributeurs au Canada.

Ensemble, les deux compagnies auront 3,6 millions d'abonnés, ce qui en fera le 7^e câblodistributeur en Amérique du Nord et le plus important pour ce qui est du réseau de fibre optique à haute vitesse.

Rogers a offert 0,925 action sans droit de vote aux actionnaires de Vidéotron, que la famille Chagnon contrôlait totalement grâce aux actions à droits de votes multiples. La Caisse de dépôt détient également des actions à droit de votes multiples et des actions subalternes de Vidéotron, pour un total d'environ 10 %. Aucun commentaire n'a pu être obtenu de la caisse.

Dans une transaction préalable, la propriété de TVA sera redistribuée parmi les actionnaires de Vidéotron. Au total, Rogers paie 5,6 milliards \$ ou 45 \$ l'action pour mettre la

main sur Vidéotron. L'acheteur paie donc l'équivalent de 3300 \$ par abonné pour les activités de Vidéotron, qui comprennent aussi 144 clubs vidéo, la compagnie de systèmes d'alarme

Protectron (87 000 clients) et une participation de 27 % dans Netgraphe.

Il s'agit d'une excellente transaction pour Rogers, a commenté Ben Dubé, analyste chez Canaccord Capital. Les marchés financiers avaient largement escompté la transaction annoncée hier. L'action de Rogers a clôturé en baisse de 4,30 \$ hier à Toronto, à 43,90 \$, tandis que le titre de Vidéotron gagnait 0,50 \$, à 41 \$.

En bout de ligne, si le CRCT approuve la transaction, la famille Rogers détendra 90,9 % des droits de vote de la nouvelle compagnie, le reste étant dispersé. La famille Chagnon, pour sa part, obtiendra 12 % d'actions sans droit de vote de la nouvelle compagnie sans droit de vote de la nouvelle compagnie, ce qui vaut la jolie somme de 2,7 milliards \$.

M. Chagnon n'entend pas encaisser cet argent, du moins pas tout de suite. Il veut d'abord digérer la transaction et s'occuper de TVA, a-t-il dit. Malgré la rumeur qui veut que Power Corp. s'y intéresse, TVA n'est pas à vendre, a insisté le nouveau président.

Vidéotron non plus n'était pas à vendre avant que l'offre de Ted Rogers arrive. Tout s'est réglé en deux semaines. «Il n'y avait pas d'urgence, a-t-il dit, mais l'arrivée d'Amertech dans le capital de Bell Canada et l'agressivité nouvelle d'ExpressVu a fait pencher la balance.» Ainsi, au moment où Vidéotron s'appretait à se lancer dans la téléphonie résidentielle, Bell Canada accumulait 8 milliards \$ en caisse.

«Il ne faut pas attendre d'être au mur avant de faire une transaction», a plaidé Claude Chagnon.

De son côté, Ted Rogers soutient qu'il ne fera pas comme les Chagnon et ne vendra jamais la compagnie qu'il a fondée à un joueur plus gros. «Nous n'en aurons pas besoin parce que nous aurons atteint une taille suffisante», a-t-il dit. Rogers et Vidéotron étaient des compagnies «insignifiantes» à l'échelle nord-américaine, a-t-il soutenu.

Selon lui, l'union de Rogers et de Vidéotron profitera aux consommateurs, qui auront accès à de meilleurs services de communications.

Une fois fusionnées, les activités de Rogers Communications et de Vidéotron produiront des revenus annuels de 4,4 milliards \$ et un bénéfice net de 1,2 milliard \$.

TVA

SUITE DE LA PAGE 1

tourner les appels sur cette question-là... Daniel Lamarre enfonce le clou: «Les Chagnon viennent de démontrer que TVA n'est pas à vendre puisqu'hier, ils l'ont gardé.»

TVA garde donc le cap sur le même objectif: multiplier les partenariats comme il le fait depuis deux mois, par exemple en achetant Tristar ou en achetant Netgraphe en collaboration avec Vidéotron.

TVA possède 27 % des actions de Netgraphe et Vidéotron 27 %. Les deux compagnies contrôlaient donc cette importante entreprise Internet, qui gère entre autre le site web *La toile du Québec*. TVA possèdera maintenant Netgraphe en collaboration avec Rogers puisque la part de Vidéotron tombe dans le panier de mariage de Rogers. «Ca ouvre de nouvelles perspectives pour Netgraphe», soutient Daniel Lamarre. On peut entrevoir une nouvelle présence au Canada anglais pour Netgraphe et des développements possibles avec AT&T (partenaire de Rogers).

La part de Vidéotron dans TVA, elle, sera transférée au holding de la famille Chagnon. Vidéotron possédait 99,8 % des actions de classe A (votantes) de TVA, et 32 % des actions de classe B. Cette proportion restera la même mais maintenant sous propriété de la famille Chagnon.

BOURQUE

«Montréal doit devenir un partenaire
actif dans la stratégie du gouvernement
quant au développement de la langue
française dans la région métropolitaine»

SUITE DE LA PAGE 1

et serait composé de représentants de la Ville de Montréal, du gouvernement du Québec et de représentants de la banlieue. «L'administration municipale [...] soutient que la finalité de cette réorganisation devrait s'articuler autour du projet "une île, une ville" et propose, en conséquence, d'entreprendre dès février 2000 de véritables négociations tripartites. [...] La Ville est prête à proposer un échéancier qui comprendrait les étapes et les phases nécessaires à l'atteinte de cet objectif», peut-on lire.

Le second comité de réorganisation travaillerait globalement sur la région métropolitaine et serait composé de «quelques maires et de préfets». Ils auraient mandat de transformer la Communauté urbaine de Montréal (CUM) en Conseil métropolitain du Grand Montréal. Qualifié de «structure d'action métropolitaine simple», cette instance se verrait confier les responsabilités suivantes: transport, environnement, logement social, aménagement en plus d'assurer le lien avec Montréal international ainsi qu'avec les gouvernements supérieurs et autres grands partenaires institutionnels et privés dans les dossiers de développement économique d'importance pour l'ensemble de la région métropolitaine.

Dans la lettre du maire, il est également suggéré qu'une personne-ressource soit nommée par le gouvernement pour accompagner les deux comités, gérer les fonds mis à leur disposition et déposer un rapport au gouvernement pour décision avant le 1^{er} juin.

«Si les résultats obtenus ne sont pas probants, ajoute M. Bourque, le gouvernement devra prendre ses responsabilités et trancher.»

Au cabinet de Mme Harel, on indique que la rencontre qui a eu lieu il y a deux semaines entre M. Bourque, la ministre et le premier ministre Lucien Bouchard constituait la réponse officielle à cette missive. On ne voulait, par contre, commenter davantage.

Au bureau du maire, on se faisait

moins circonspect. On se déclarait très satisfait de la réunion tout en affirmant que l'idée du Conseil métropolitain et celle de la personne-ressource accompagnant les comités avait été très bien reçu.

La langue française

D'aucuns prétendent que la plus grande crainte du gouvernement du Québec quant à une éventuelle fusion des municipalités de l'île de Montréal concerne la langue française. À ce sujet, M. Bourque répète sur toutes les tribunes que Montréal-la-grande adhérait «aux valeurs du Québec» comme la présence du français à titre de langue d'usage et de français.

Voulant calmer les appréhensions de Québec, M. Bourque écrit: «Je m'en voudrais de ne pas aborder franchement un sujet de la plus haute importance pour votre gouvernement et pour l'administration municipale, soit la question de la langue française. [...] La Ville de Montréal doit devenir un partenaire actif dans la stratégie du gouvernement quant au développement de la langue française dans la région métropolitaine.»

Il poursuit en confirmant que «L'administration municipale consacrerait toutes ses énergies à favoriser l'émergence d'une grande ville francophone et qu'elle offrirait sa pleine collaboration si ce volet en venait à constituer un chapitre particulier de la loi-cadre de l'automne 2000.

Le maire Bourque concluait sa lettre en suggérant au comité ministériel mis sur pied par le conseil des ministres en décembre dernier de le rencontrer «d'ici la fin janvier». «Ma présence, ainsi que celle de mes proches collaborateurs, à l'une des réunions du comité que vous présidez me semble urgente et importante», écrit-il.

Par contre, c'est une fin de non recevoir qu'a dû recevoir le maire à cet égard puisqu'au cabinet de Mme Harel, on précisait qu'il n'était pas dans le mandat d'un tel comité de rencontrer qui que ce soit. Précisons que la prochaine réunion de ce comité de huit ministres aura lieu demain.

STEWART

SUITE DE LA PAGE 1

jets ayant reçu des subventions ou des contributions de DRHC qui ont été analysés lors de la vérification interne du ministère. Cette vérification avait donné lieu à un rapport accablant dévoilé le 19 janvier dernier et révélant le laxisme déconcertant avec lequel sont gérés les programmes de subventions de DRHC. Les sous-ministres adjoints David Good et Alan Winberg ont expliqué qu'il n'existait pas jusqu'à ce jour de compilation des dossiers étudiés puisque l'enquête avait été menée régionalement, d'où le délai.

L'administration a jusqu'au 18 février pour terminer l'analyse plus poussée des 37 dossiers sur 459 qui avaient été jugés plus problématiques. La liste dévoilée hier offrait déjà un joli aperçu de ce qui est reproché.

On apprend notamment que Vidéotron Télécom Limitée, de Montréal avait conclu une entente avec DRHC en vertu de laquelle elle devait recevoir 5000 \$ pour chaque emploi stable et à long terme créé. Or, la plupart des nouveaux emplois étaient surtout des postes temporaires d'été et la somme de 5000 \$ excédait parfois la rémunération totale des bénéficiaires. De plus, une somme de 580 000 \$ dont le remboursement n'avait pas été demandé pendant la durée de l'entente a été envoyée au promoteur à la fin du projet, pour un total de 2,5 millions \$.

L'université McGill a reçu une somme de 160 000 \$ pour un projet de partenariat avec des établissements d'enseignement d'Europe. La première vérification indiquait que le promoteur a présenté une proposition de 60 000 \$ mais a reçu 160 000 \$. Un organisme autochtone, le First Nations Summit 1997-98, qui avait reçu 535 398 \$ a pu se faire rembourser plusieurs dépenses en double et même des bijoux.

Pour le moment, trois des 37 dossiers ont subi leur deuxième vérification et DRHC a conclu que tout était en règle. Parmi ceux-ci, les 11,5 millions \$ versés au Newfoundland and Labrador Forest Training Association en vertu du Fonds transitoire pour la création d'emplois. L'enquête interne démontrait que «l'organisme ne tient pas de registres appropriés» et qu'«aucune surveillance n'a été exercée par DRHC». Or, sans plus de commentaire, il est indiqué que «une vérification [...] a confirmé que les dossiers financiers et administratifs du promoteur étaient adéquats. Il est maintenant confirmé que DRHC a exercé une surveillance, y compris un contrôle financier pendant la période visée par l'entente.» Les enquêteurs ont passé une journée pour découvrir les documents nécessaires à cette conclusion, des documents qui avaient été «introuvables», selon M. Winberg, lors de la première visite d'une demi-journée.

Hier, le chef conservateur Joe Clark a crié à la dissimulation, soulignant que la ministre elle-même, et non ses hauts fonctionnaires, aurait dû dévoiler ces nouveaux éléments. «La mi-

nistre a soutenu qu'elle voulait rendre tout rendre public. Le fait est qu'elle a menti concernant la date du rapport, qu'elle a essayé de le cacher. Maintenant, elle se cache derrière ses fonctionnaires. C'est de toute évidence une dissimulation. Il faudrait mener une enquête indépendante.»

En chambre, autant les conservateurs que les réformistes et les néo-démocrates ont demandé à la période quotidienne de questions la démission de la ministre de DRHC, mais le premier ministre s'est levé pour défendre Mme Stewart. «Je n'accepterais pas [sa] démission même si elle m'était offerte parce que, comme d'habitude, l'opposition exagère», a lancé M. Chrétien avant de dire que le problème se résumait à 37 dossiers d'une valeur de 30 millions \$. «De cette somme, le cas de 11,5 millions \$ a été réglé au cours des derniers jours. La balance le sera très bientôt.» M. Chrétien tente depuis deux semaines de minimiser l'importance du cafouillage à DRHC en limitant la portée des conclusions de l'enquête interne aux 37 cas jugés plus problématiques.

Les fonctionnaires de DRHC ont indiqué que les 459 dossiers analysés constituaient un échantillon significatif à plus ou moins 10 %, 19 fois sur 20, pour l'ensemble des 10 000 subventions et contributions d'une valeur de 1 milliard \$ que verse annuellement DRHC. Les fonctionnaires ont pourtant refusé d'extrapoler pour indiquer combien, de ces 10 000 dossiers, devraient subir une analyse plus approfondie au même titre que les 37 cas actuels.

La ministre Jane Stewart s'est par ailleurs défendue d'avoir menti à la Chambre des communes. Mme Stewart dit n'avoir pris connaissance du rapport de vérification interne que le 17 novembre dernier, mais l'opposition prétend qu'elle l'avait depuis le 5 octobre. La ministre a dit ne pas vouloir «discuter de dates» avant d'affirmer que «il n'y a rien dans le rapport interne que j'ai reçu qui change quoi que ce soit de ce que j'ai dit dans cette chambre jusqu'à présent.»

Quant à l'ancien titulaire du ministère du Développement des ressources humaines, Pierre Pettigrew, il a refusé de commenter la situation prévalant à son ancien port d'attache. «Ce ne serait pas approprié pour moi de répondre à des questions qui devraient être adressées à mes collègues. Vous connaissez comme moi le principe de responsabilité ministérielle. Vous adresserez vos questions à la ministre responsable du ministère. Mais j'ai très confiance en Mme Stewart.»

La semaine dernière, alors que M. Pettigrew était à Londres, il a fait quelques commentaires au réseau CBC. À la presse écrite qui demandait pareil traitement, son attachée de presse, Sylvie Bussière, avait promis que M. Pettigrew serait disponible hier pour répondre à toutes les questions.

Aujourd'hui, les réformistes débattront toute la journée d'une motion demandant la démission de la ministre.

MINTO PLACE SUITE HOTEL



Nos studios et suites spacieuses avec une ou deux chambres sont assortis de cuisinettes entièrement fonctionnelles et, dans bien des cas, d'une laveuse-sécheuse dans une pièce attenante. Nous avons installé un système de sûreté et de sécurité des plus modernes. Les téléphones sont compatibles avec un ordinateur personnel et nous ne chargeons aucuns frais pour les appels locaux. Nous sommes plus qu'un hôtel: nous voulons que vous vous sentiez chez vous, loin de chez vous. Informez-vous des rabais qui s'appliquent aux séjours prolongés!

Vous parlez affaires,
nous nous occupons
du reste.



- 14 salles de réunion et de banquet bien aménagées
- Piscine intérieure et centre de conditionnement physique
- Le restaurant Noah's et le service aux chambres
- À quelques pas de la colline du parlement

Réservations:

Canada et États-Unis: 1-800-267-3377

Ottawa: (613) 782-2350

Site web: www.mintohotel.com

Courriel électronique: mpshotel@minto.com

LE DEVOIR

LE MONDE

Etat de la réserve collective de sang

La réserve de sang: 5 jours

Groupes sanguins en demande aujourd'hui

B -

A -

HÉMA-QUÉBEC

Info-collecte: 832-0873

Les premières mesures de rétorsion sont connues

L'Autriche face aux secousses qui perturbent le pays

LORRAINE MILLOT
LIBÉRATION

Vienne — Fini les vacances de ski au Tyrol, adieu la Sachertorte et les blindés Steyr. Depuis le début des protestations internationales contre l'entrée du parti de Haider au gouvernement autrichien, un frisson secoue l'économie du pays. Les premières mesures de rétorsion sont déjà annoncées. Le gouvernement belge a annulé une commande de 7 véhicules blindés, passée au fabricant autrichien Steyr. Une perte d'une ampleur limitée, de moins de 14 millions de shillings mais hautement symbolique. Le jour de la prestation de serment du nouveau gouvernement, vendredi, la bourse de Vienne a reculé de 3,5 %. Hier, elle s'est encore repliée de 1,5 %. Les deux semaines précédant la conclusion du pacte avec Haider, elle avait déjà perdu 8 %, soit une perte de valeur de près de 15 milliards de francs. Un début de mauvais augure pour un gouvernement qui compte combler le déficit budgétaire par une vague de privatisation sans précédent.

Le secteur le plus exposé aux menaces semble le tourisme, qui rapporte chaque année près de 160 milliards de shillings, essentiel pour compenser le déficit commercial du pays. En quelques jours, la charmante image du pays de Mozart, aux vertes vallées, s'est brusquement ternie pour faire place dans la presse internationale à une autre caricature: celle du pays natal d'Hitler, fécond d'un dangereux rejeton, Jörg Haider. Le ministre belge des Affaires étrangères, Louis Michel, a déclaré «amoral» d'aller faire du ski au pays de Haider. Quelques classes d'enfants belges ont déjà annulé leur séjour prévu dans les Alpes autrichiennes.

De Mozart à Haider

A l'office du tourisme de Salzbourg, le directeur Martin Uitz a reçu plusieurs dizaines d'appels ou d'emails de clients étrangers, expliquant qu'il passait depuis des années leurs vacances au pays de Mozart et ne viendront plus dans celui de Haider. «En nombre, ces messages ne sont pas très nombreux», se rassure le directeur de l'office. En général, quand les gens choisissent une destination, ils ne songent pas trop à la situation politique du pays. La preuve, c'est que la Turquie est le grand gagnant des destinations touristiques de ces dix dernières années, alors que les violations des droits de l'Homme y sont avérées, ce qui est loin d'être le cas en Autriche. Le tourisme des congrès pourrait en revanche être particulièrement touché, redoute cet expert: «Dans les mois à venir, quand il faudra choisir entre plusieurs sites possibles pour organiser un congrès international, je crains que l'Autriche n'ait pas toutes ses chances». Soucieux surtout de «l'image à long terme» de son pays, Martin Uitz implore: «L'Europe n'a vraiment pas intérêt à déstabiliser l'économie autrichienne car cela ne ferait que renforcer encore les forces extrémistes. Nous avons au contraire besoin de visiteurs étrangers, qui servent d'ambassadeur de la démocratie».

Ottawa limite ses contacts avec Vienne

AGENCE FRANCE-PRESSE

Ottawa — La Canada a décidé de réduire ses contacts bilatéraux avec l'Autriche en raison de la participation de l'extrême droite au nouveau gouvernement autrichien, a déclaré hier le ministre des Affaires étrangères, Lloyd Axworthy.

Il y aura «des contacts limités dans nos relations bilatérales avec l'Autriche», a déclaré le ministre à l'issue d'une réunion avec le commissaire européen Chris Patten et le ministre portugais des Affaires étrangères, Jaime Gama.

Indonésie

Wiranto amnistié?

REUTERS

Le président indonésien, Abdurrahman Wahid, a répété hier qu'il ne craignait pas que son bras de fer avec le général Wiranto provoque une tentative de coup d'État et a promis une amnistie à l'ancien chef d'état-major accusé de violences au Timor oriental.

Le chef de l'État indonésien a par ailleurs déclaré au quotidien portu-

gais *Diario de Noticias* qu'il grâtierait le général Wiranto si ce dernier était condamné pour son rôle dans les violences commises par l'armée au Timor-oriental.

«Quel que soit son degré de culpabilité, quelles que soient ses erreurs», a déclaré Wiranto «était le chef suprême de l'armée et nous le respectons. Il bénéficiera d'une amnistie. Il sera grâcié après avoir été jugé coupable», a-t-il dit.

Consolation

Pour s'aider à supporter les risques de rétorsion, les milieux économiques autrichiens ont pourtant une consolation. Pour la première fois depuis 30 ans, ils ont à Vienne un gouvernement clairement de droite dont le programme d'inspiration libérale leur semble prometteur: assainissement budgétaire rigoureux, allègement de 4 % des charges sociales pesant sur les entreprises d'ici 2003. Relevement progressif de l'âge de la retraite, privatisations... «Le programme économique du gouvernement va dans le sens d'une amélioration de la compétitivité», se félicite Lorenz Fritz, secrétaire général de la Fédération des industriels autrichiens, le principal souci de ce responsable patronal, en dehors des menaces internationales, est toutefois de «voir si la paix sociale va perdurer». Les syndicats ont déjà annoncé des protestations massives contre les projets de coupe social du nouveau gouvernement. Dans un pays aux relations sociales longtemps feutrées et très adoucies par la présence au pouvoir des deux grands partis, conservateurs et social-démocrates, on redoute que la sortie des sociaux-démocrates du gouvernement n'incitent les syndicats à durcir le ton.

«Le programme du nouveau gouvernement va dans le bon sens», se rassure aussi Josef Christl, chef économiste de la banque Creditanstalt. Même la dégringolade de la bourse de Vienne ces derniers jours, n'inquiète pas trop encore ce banquier: une bourse, c'est toujours un peu volatile. Les pertes de cours peuvent être vite rattrapées. «À long terme, les investisseurs agissent en fonction de critères de fond, pas de facteurs politiques».

Des produits peu connus

La structure de l'économie autrichienne, pauvre en article de marque connue mais forte en produit semi-finis très spécialisés, pièces détachées, machines outils, devrait aussi l'aider à surmonter les menaces, estiment les milieux économiques. «Les produits autrichiens sont souvent anonymes», explique Helmut Kramer, directeur de l'institut de recherches économiques Wifo. Hormis peut-être les skis, les consommateurs européens et américains ne savent pas ce qui vient d'Autriche. Autre chance encore pour l'Autriche, son économie est encore complètement dominée par les échanges avec l'Allemagne, pays où l'opinion semble plutôt indulgente envers les expérimentations politiques du petit voisin. L'Allemagne réalise près de la moitié des investissements étrangers en Autriche, elle est de loin son premier partenaire commercial et les touristes allemands représentent près de la moitié des nuitées dans les hôtels autrichiens. Français ou Belges, les plus critiques vis à vis du nouveau gouvernement, ne représentent eux que 1,7 % et 2,1 % des nuitées en Autriche. Beaucoup d'Autrichiens ont déjà tiré de ces chiffres une consolation en leur faveur: les plus critiques seraient ceux qui les connaissent le moins bien.

Un ministre de Milosevic est victime d'un attentat

Le gouvernement relie l'événement à un acte terroriste

AGENCE FRANCE-PRESSE
ASSOCIATED PRESS

Belgrade — Le ministre yougoslave de la Défense a été mortellement blessé hier dans un restaurant de Belgrade. Pavle Bulatovic, qui était monténégrin, «a été la victime d'un acte terroriste classique», a déclaré le gouvernement fédéral, réuni d'urgence.

Pavle Bulatovic, qui était âgé de 52 ans, est mort des suites de ses blessures dans un hôpital militaire, a ajouté la police dans un communiqué, repris par l'agence de presse officielle Tanjug.

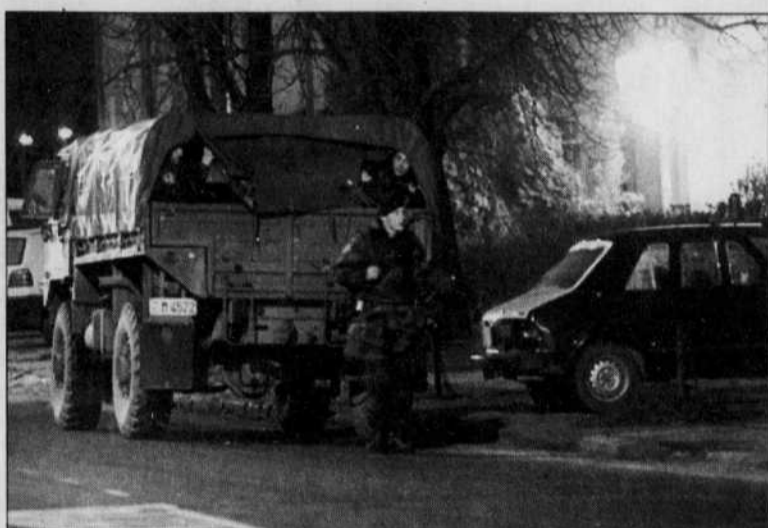
Cet assassinat intervient moins d'un mois après celui de Zeljko Raznatovic, alias Arkan, le chef paramilitaire serbe abattu dans un hôtel de Belgrade par des hommes masqués.

Deux autres personnes qui étaient assises près de lui dans le restaurant du club de football Rad, dans un quartier résidentiel de la capitale yougoslave, ont été légèrement blessées.

Le gouvernement yougoslave a affirmé que Pavle Bulatovic avait été «la victime d'un acte terroriste classique» et a promis de combattre le «terrorisme».

Selon la police, le ministre et les deux autres personnes ont été blessées par un inconnu qui leur a tiré dans le dos à travers la vitre du restaurant.

Des responsables de la police du Monténégro, l'État qui forme avec la Serbie la République fédérale de



Un soldat yougoslave fait le guet devant le restaurant où a péri le ministre de la Défense, Pavel Bulatovic.

Yougoslavie, Pavle Bulatovic, le propriétaire du restaurant Mirko Knezevic et un banquier nommé Vuk Obradovic ont été pris pour cible par un homme armé d'un fusil automatique. Le restaurant est connu comme un lieu de rendez-vous des partisans monténégrins du président yougoslave Slobodan Milosevic, dont faisait partie Pavle Bulatovic.

Quelques heures après l'assassinat, l'endroit où était attablé le ministre yougoslave était couvert de sang et le sol jonché de débris. Des

traces d'impacts de balles étaient visibles sur les murs de l'établissement.

Pavle Bulatovic était ministre de la Défense de la Fédération depuis 1994. Il appartenait à la partie pro-serbe du Monténégro, fidèle au président yougoslave Slobodan Milosevic et hostile au gouvernement pro-occidental du président monténégrin Milo Djukanovic. De 1992 à 1994, il occupait le poste de ministre de l'Intérieur dans le gouvernement de Milan Panic, un homme d'affaires serbe limogé par Slobodan Milosevic.

Le centriste Stepe Mesic remporte l'élection présidentielle

La Croatie tourne la page

Le nouveau chef du gouvernement veut se rapprocher de l'Union européenne

AGENCE FRANCE-PRESSE
ASSOCIATED PRESS

Le centriste Stepe Mesic a été désigné hier par les Croates pour tourner la page Franjo Tudjman, le père autoritaire de l'indépendance du pays, mort le 10 décembre des suites d'un cancer. Son adversaire, le social-libéral Drazen Budisa, a reconnu sa défaite, quelques heures avant l'annonce officielle des premiers résultats du deuxième tour de l'élection présidentielle.

M. Mesic a remporté l'élection présidentielle avec une dizaine de points d'avance, selon ses résultats partiels publiés par son entourage et par son adversaire Drazen Budisa.

«Les résultats montrent que la différence entre M. Mesic et moi-même est de l'ordre de dix points à son avantage, et étant donné que cela repose sur un pourcentage important de bulletins décomptés, je pense qu'il est temps de féliciter M. Mesic pour sa victoire et lui souhaiter beaucoup de succès», a déclaré M. Budisa. «Il a été élu par la volonté des citoyens», a-t-il ajouté.

M. Mesic obtient environ 55 % des voix contre 45 % à M. Budisa après décompte de deux millions de bulletins, sur un peu plus de quatre millions d'inscrits, et est assuré de la victoire, avait déclaré un peu plus tôt un membre du quartier général électoral de M. Mesic, le ministre des Travaux publics Radimir Cacic.

Le vainqueur de l'élection a cité hier soir Bruxelles, siège des institutions européennes, comme l'un des endroits où il aimerait se rendre en priorité comme chef de l'État.

«J'aimerais en premier lieu visiter les pays voisins, mais j'aimerais aussi aller à Bruxelles, car Bruxelles représente l'option européenne et c'est avec cette option que je suis entré en campagne», a-t-il dit peu après que les résultats partiels aient assuré de la victoire.

M. Mesic a aussi cité Sarajevo: «Sans le règlement des problèmes avec la Bosnie-Herzégovine, la Croatie ne peut

pas intégrer les structures euro-atlantiques», a-t-il dit.

Le nouveau président a déjà promis, comme le réclament les Occidentaux, de mettre fin au soutien occulte de Zagreb aux visées autonomistes des Croates de Bosnie.

Interrogé sur ses futurs rapports avec le premier ministre Ivica Racan, allié de Drazen Budisa que M. Mesic a battu hier, le nouveau chef de l'État a déclaré: «Comme vous le savez l'alliance de l'opposition est entrée à grands pas au parlement et moi je vais coopérer étroitement avec le parlement et le gouvernement.»

«Le gouvernement n'est pas composé uniquement du SDP [Parti social-démocrate de M. Racan] et du HSLS [Parti socio-libéral croate de M. Budisa] mais de six partis et je crois qu'il n'y aura pas de problèmes de coopération», a ajouté M. Mesic.

Ce dernier était le candidat de la coalition des quatre plus petits partis de la nouvelle majorité de centre-gauche.



Des Croates de Bosnie font la file devant le consulat croate à Sarajevo croate pour se prévaloir de leur droit de vote.

Les pourparlers se poursuivent pour éviter la crise

Semaine cruciale en Irlande du Nord

L'IRA refuse de bouger pour éviter la suspension des institutions

AGENCE FRANCE-PRESSE
REUTERS

Belfast — Le ministre britannique de l'Irlande du nord, Peter Mandelson, poursuivait hier à Belfast ses pourparlers pour tenter d'éviter un gel des institutions nord-irlandaises, dans l'espoir tenu d'un geste de l'IRA en faveur du désarmement et dans un climat alourdi par un attentat à la bombe.

L'attentat à la bombe commis dimanche soir dans un hôtel de la localité d'Irvinestown, dans l'ouest de l'Ulster, avait été précédé d'un appel téléphonique prévenant de son imminence: il n'a pas fait de blessés. Mais la province n'avait pas connu d'attentat à la bombe depuis celui d'Omagh en août 1998.

Et ce nouvel acte de violence est venu rappeler que, malgré l'accord de paix d'avril 1998, les armes pouvaient toujours parler.

Les protestants y ont vu une illustration de la nécessité du désarmement immédiat de l'IRA. «En appeler au dé-

mantèlement [des groupes dissidents de l'IRA], Gerry Adams évite le sujet principal: toutes les organisations paramilitaires, y compris celle à laquelle il est très lié, doivent se dissoudre et désarmer», a déclaré le responsable du parti unioniste d'Ulster (UUP) Ken Maginnis.

Du côté républicain, John Hume, le chef du parti catholique modéré SDLP et prix Nobel de la paix, a pressé l'IRA de «faire un geste pour montrer son engagement à désarmer». «Cela pourrait transformer la situation», a-t-il dit.

Le Sinn Féin a réagi hier avec froideur à l'appel au désarmement lancé par John Hume. «Je pense qu'il est difficile d'imaginer moment plus inopportuniste pour formuler cette proposition en particulier, compte tenu de la confusion, des tensions et de la pression régnant à l'heure actuelle», a déclaré Mitchell McLaughlin, président du Sinn Féin. Il a toutefois rendu hommage «à la grande sensibilité et à la clairvoyance» manifestées jusqu'à présent par John Hume à propos de la question nord-irlandaise.

Formellement, l'accord de paix a donné jusqu'à mai prochain aux milices nord-irlandaises pour désarmer, mais le premier ministre local, le protestant David Trimble, exige un geste immédiat de l'IRA, faute de quoi il a menacé de démissionner du tout nouveau gouvernement nord-irlandais.

Soucieux d'éviter ce scénario catastrophique pour le processus de paix, Londres a préféré la solution d'une suspension des institutions de la province: elle prendra effet vendredi si aucune avancée notable n'a été enregistrée.

La seconde lecture du projet de loi devant la chambre des Communes permettant le retour à l'administration directe de Londres sur la province, d'abord annoncée pour hier, a été reportée et devrait finalement avoir lieu aujourd'hui et demain, a indiqué le ministre à l'Irlande du nord.

En attendant, Peter Mandelson tentait à Belfast de poursuivre le dialogue. Il devait rencontrer Gerry Adams et David Trimble dans l'après-midi hier.

EN BREF

Les Palestiniens gèlent les négociations

(AFP) — Les Palestiniens ont annoncé hier le gel des négociations avec Israël en accusant l'État hébreu de ne pas respecter ses engagements dans le processus de paix. «Notre position actuelle est d'exclure toute rencontre, tout contact et toute action bilatérale» avec Israël, a déclaré le secrétaire général du cabinet palestinien, M. Ahmad Abdel Rahmane, en parlant d'«une crise d'une gravité sans précédent entre les deux parties». «Les négociations sont gelées en raison de la position de la partie israélienne qui se dérobe à tous les engagements et à toutes les dates convenues ainsi que sur l'insistance à dicter sa volonté aux Palestiniens», a ajouté M. Abdel Rahmane. Les négociations israélo-palestiniennes sont dans l'impasse notamment en raison de divergences sur un retrait israélien de 6,1 % prévu en Cisjordanie.

Surprise à Djibouti

(AFP) — L'accord signé hier à Paris entre le gouvernement et la rébellion afar est une surprise à Djibouti, où citoyens comme diplomates attendent de voir s'il peut régler un conflit qui a pris, depuis 1994, l'allure d'une guérilla sporadique, ponctuée d'opérations répressives. Le texte a été signé dans un hôtel parisien, par Ali Guelleh Abdoukber, chef de cabinet du président djiboutien Ismaël Omar Guelleh, et le chef du Front pour la Restauration de l'Unité et de la Démocratie (FRUD), Ahmed Dini. Dans les rues de la capitale, Djibouti, l'incertitude prévalait hier au sein d'une population qui n'a appris la nouvelle que dans la matinée. Un premier accord de paix, en décembre 1994, avait conduit une partie de l'opposition armée du FRUD à s'allier au pouvoir, et l'autre partie, sous la houlette d'Ahmed Dini, à se radicaliser dans une lutte armée circonscrite principalement au nord.

Nouvelle libération d'otages

(AP) — La police britannique a annoncé hier la libération supplémentaire de trois otages — un homme et deux femmes — par les auteurs du détournement de l'avion afghan, qui s'est posé à tôt le matin sur l'aéroport de Stansted, à 40 kilomètres au nord de Londres. Quelques heures auparavant, cinq personnes avaient été relâchées. Il reste encore 157 personnes à bord du Boeing-727 d'Ariana Airlines, la compagnie nationale afghane, selon les chiffres de la police. Quelque 22 otages avaient été relâchés au cours des précédentes escales en Ouzbékistan, au Kazakhstan et à Moscou. L'appareil a été détourné dimanche peu après son départ de Kaboul, capitale de l'Afghanistan, pour Mazar-e-Sharif, dans le nord du pays. Les pirates de l'air seraient huit à dix, selon trois otages libérés, ou une vingtaine, selon les autorités afghanes qui accusent l'opposition conduite par le commandant Massoud. On ignore leur revendications, qui pourraient porter sur la libération d'un opposant détenu en Afghanistan, selon un diplomate proche des négociations à Moscou.

Pas d'arrêt de la violence sans retrait

(AFP) — Le premier ministre libanais Salim Hoss a affirmé lundi qu'Israël ne pouvait espérer un arrêt de la violence au Liban sans un retrait de ses forces de la zone occupée. «La seule solution de nature à mettre fin à la violence consiste à appliquer la résolution 425 [de l'ONU] demandant un retrait inconditionnel d'Israël» de la zone occupée, a déclaré M. Hoss à des journalistes. Le chef du gouvernement libanais était interrogé sur les menaces israéliennes de représailles contre le Liban après la multiplication des attaques anti-israéliennes au Liban sud. L'armée libanaise a été mise en état d'alerte dimanche soir pour parer à toutes représailles d'Israël après une nouvelle attaque du Hezbollah libanais qui a fait un mort et sept blessés parmi les soldats israéliens au Liban sud.

Extrémistes hutus rwandais tués

(AFP) — Quelque 200 extrémistes hutus rwandais ont été tués en une semaine par leurs anciens alliés de la rébellion burundaise, près de Bujumbura. La radio gouvernementale Radio Burundi avait annoncé que de violents combats entre l'armée et la rébellion à une trentaine de kilomètres au nord-est de Bujumbura, à Tenga, avaient fait une centaine de morts.